

Enquête rentrée scolaire 2019

A la rentrée, votre enfant pourra-t-il aller à l'école ? Sera t'il dans l'établissement scolaire que vous aviez demandé à la MDPH ? Répondez à cette enquête, à l'initiative de Trisomie 21 France, de la FNASEPH et l'association ANPEA .



**TROP D'ÉLÈVES HANDICAPÉS
BRILLEN ENCORE PAR LEUR ABSENCE...**

**UNE PLACE À L'ÉCOLE NE SE MÉRITE PAS.
C'EST UN DROIT*, C'EST NORMAL !**

*Convention des Nations Unies relative aux droits de personnes handicapées.

L'école inclusive, une chance pour tous !
Et pourtant...
Au moins 74 000 enfants en âge scolaire n'ont pas accès de plein droit à l'école de la République.

Source : ministère de l'éducation nationale, 2018



trisomie
FRANCE

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS POUR L'INSERTION SOCIALE DES PERSONNES AVEC TRISOMIE 21

www.trisomie21-france.org

L'objectif ? Mesurer l'écart entre les demandes que vous avez formulées en matière de scolarisation et les réponses apportées par la MDPH, sous forme de PPS (projet personnalisé de scolarisation), ou de simples notifications.

Lien vers l'enquête : [cliquez ici](#)